SIECLE - Téléservices

Fiche 4 : Regroupement d'élèves sous le même compte parent

A noter : À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte téléservices. Les comptes joints multi-responsables existants regroupant plusieurs responsables ont été supprimés le 25 novembre 2015. La procédure de re-notification pour ces parents a été communiquée aux établissements.

I. Comment faire un regroupement de comptes ?

1.1 Dans un premier temps vous devez avoir créé et activé votre compte « **Principal** » Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de comptes ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de <u>rattacher tous</u> <u>les enfants à un même responsable légal</u>. Chaque responsable peut en faire de même.

1.2 Puis depuis la page d'authentification : <u>www.ac-bordeaux.fr/teleservices</u>

Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera	votre identifiant
votre compte « Principal »	cria.bordeaux
SERVICES Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.	votre mot de passe
	•••••
	VALIDER
	identifiant oublié ?
	mot de passe oublié ?





- 1.3 En cliquant sur le lien «Gérer son compte», vous arriverez sur l'espace de gestion du compte avec possibilités
 - modification Adresse mail
 - modification du Mot de passe
 - et pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.



- **1.4** Il vous suffit alors :
 - Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
 - Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé.



La date de naissance de l'enfant vous sera également demandée.



1.5 - Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :



- Suivi de la confirmation de regroupement :

CONFIRMATION DE REGROUPEMENT DE COMPTES			
L'opération de regroupement des comptes a été effectuée avec succès. Seul le compte avec lequel vous êtes connecté reste disponible. Vous pourrez visualiser vos nouvelles informations d'ici quelques instants.			
	VALIDER		

Vérification :

Une fois l'opération de regroupement de comptes terminé, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.

VOTRE COMPTE		
COMPTE DE	N ENFANTS	
PROFIL	Enfants rattachés au compte Dylan Responsable : Cria BORDEAUX Elorian	
ENFANTS		
🔶 RETOUR	Responsable : Cria BORDEAUX	
SE DÉCONNECTER	REGROUPER DES COMPTES	



Accès multi-enfants :

Et sur votre écran d'accès aux services, une liste déroulante vous permettra de changer d'enfant à consulter.



II. Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.